
SAN JUAN – Discussions du GAC : Secrétariat indépendant
Dimanche 11 mars 2018 – 18h30 à 19h30 AST
ICANN61 – San Juan, Porto Rico

MANAL ISMAIL :

... pour la prochaine fois. Nous allons maintenant commencer la discussion sur le point de l'ordre du jour 18 sur le secrétariat indépendant. On est le 11 mars et cette discussion durera une heure, de 18:30 à 19:30. Nous allons d'abord présenter le décor pour les nouveaux membres du GAC.

Comme vous le savez, nous avons un groupe de personnel de soutien de l'ICANN et nous avons également un secrétariat indépendant, un secrétariat indépendant qui, comme vous le voyez, fait un excellent travail avec les documents d'information que nous recevons avant chaque séance et avant chaque réunion. Nous essayons, donc, de trouver un moyen durable de financer ce secrétariat indépendant. Et je crois que Jorge va rentrer dans le détail de cette question et nous dira où nous en sommes par rapport à ce financement, quels sont nos objectifs. Nous voulons trouver un soutien à long terme, une solution durable, afin que l'on puisse avoir une certaine prévisibilité du travail du secrétariat indépendant.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Jorge Cancio, s'il vous plaît, pouvez-vous planter le décor avant d'ouvrir les discussions ?

JORGE CANCIO :

Merci. Merci de m'avoir invité pour être ici sur le podium. Je crois que Manal a déjà expliqué ce que nous appelons un modèle hybride de soutien du secrétariat. Nous avons d'une part le personnel de soutien de l'ICANN et nous avons d'autre part le secrétariat indépendant qui fournit ses services depuis 2013. Les services du secrétariat sont fournis par une société australienne appelée ACIG. Au moment où l'on a pris cette décision au sein du GAC, ce modèle était fondé sur des services concernant le travail de politique que nous faisons pour assumer nos responsabilités, respecter nos responsabilités en tant que gouvernements pour présenter un avis indépendant en termes de politiques devant l'ICANN. Nous avons besoin d'un secrétariat indépendant qui nous présente des documents d'information nécessaires, des connaissances spécialisées qui nous assurent la continuité et les connaissances et l'expertise pour ce comité.

Je crois que le rôle du secrétariat indépendant a été fondamental pour le processus de la transition des fonctions de supervision de l'IANA ainsi que pour le processus d'amélioration de la responsabilité de l'ICANN. Bien sûr, cela a permis de renforcer la participation du GAC à des groupes de travail

intercommunautaires ainsi qu'à d'autres initiatives et d'autres PDP. Cela a présupposé un grand travail, des grands efforts et une bonne préparation pour que le GAC puisse contribuer de manière intéressante aux activités de ces autres groupes de travail de la communauté.

En ce qui concerne le cadre institutionnel, pour le financement de ce secrétariat indépendant et pour son organisation à titre informatif, pour ceux qui ne sont pas au courant de cette question, comme le GAC n'a pas de personnalité morale en soi, le contrat pour la prestation de ses services de la part de l'ACIG est établi entre l'organisation de l'ICANN et l'ACIG.

Quant au financement, il s'agit d'une question indépendante et il n'est pas assuré par l'ICANN. Les coûts que l'ICANN doit financer pour le fonctionnement du secrétariat sont remboursés par des donateurs du GAC.

En 2013, une association a été créée selon la loi suisse. Il s'agit d'une association pour le financement du secrétariat du GAC, qui a été établie dans le seul but de fournir le financement présenté par les donateurs du GAC à l'ICANN pour rembourser le coût des services du secrétariat indépendant.

Je vais m'arrêter pour voir s'il y a des questions parce que cette structure est quelque peu complexe. Je ne sais pas si vous avez des questions. Je ne sais pas si vous avez des doutes ou si vous

voulez avoir davantage d'informations ? Si c'est le cas, vous me connaissez dès maintenant, depuis déjà... Vous pouvez toujours venir me voir. Je parle ici au nom de l'association de financement du secrétariat du GAC parce qu'en tant que gouvernement de la Suisse, nous donnons notre soutien administratif pour le fonctionnement de cette association.

Quant aux antécédents historiques de ce secrétariat indépendant, vous devez peut-être savoir que depuis 2014 jusqu'en mai 2017, le secrétariat était composé de 2,5 employés à plein temps. Il n'y avait pas que Tom ; c'était une équipe plus grande. Ce n'était pas extraordinairement grand mais nous avions entre deux et trois personnes. C'était plutôt trois personnes parce que l'ACIG a toujours été très généreux pour la prestation et l'approvisionnement de ses services.

Mais en 2017, au début de l'année, nous nous sommes aperçus que la base des pays donateurs n'était pas aussi forte, aussi solide qu'auparavant quant aux contributions financières. Entre 2014 et 2016, nous avons eu un soutien très généreux des Pays-Bas, du Brésil et de la Norvège. Et bien sûr, comme ils nous l'ont fait savoir depuis 2015, ils en dû réduire le montant de leur contribution et l'on s'attendait à ce que d'autres pays puissent partager cette charge. Et cela a été le cas. J'ai ici une liste assez longue de pays donateurs. La Norvège, le Brésil et les Pays-Bas ont été les premiers pays donateurs. Il y en a eu ensuite

d'autres : l'Union européenne, la Suisse, l'Autriche, la Belgique, la Nouvelle-Zélande, les Émirats arabes unis, la Chine, l'Australie, le Portugal, la Suisse, la République tchèque, le Luxembourg, le Danemark, le Pérou. Donc à partir de la liste des donateurs, nous avons des contributions assez importantes. Mais le niveau du financement n'est pas le même dont nous disposions auparavant.

Donc en mai 2017, la prestation des services du secrétariat indépendant a dû être réduite à un seul employé à plein temps. Depuis lors, Tom a pris sur ses épaules toute la charge de travail au nom de ce secrétariat indépendant.

Pour finir cette information de référence, je dois vous dire qu'il y a eu un nouvel accord qui a été signé ou passé entre l'ICANN et l'ACIG pendant l'été 2017, qui est en vigueur jusqu'en janvier 2019. Cet accord est basé sur un minimum d'un employé à plein temps. Mais bien sûr, le nombre d'employés pourra être augmenté si nous avons un financement plus important. Vous devez vous rappeler probablement qu'à la fin de la réunion d'Abu Dhabi, nous avons pu garantir un financement assez stable pour ce qui reste de l'année 2018, et c'est toujours le cas. Nous avons une bonne base de donateurs pour 2018, ce qui fait que nous ne devrions pas nous inquiéter de la possibilité de problèmes. Bien sûr, il faut savoir que nous comptons toujours sur le soutien d'un seul employé à plein temps. Si nous voulions

davantage d'aide, il faudrait trouver un financement plus important

Mais la question – et je finis ici – et c'est pour cela que Manal a fait cette présentation au début de cette séance, la question est de savoir, que faisons-nous lorsque janvier 2019 sera là à la porte? Parce qu'il y a des questions que nous pourrions nous poser sur le sens de la poursuite de ce travail dans un contexte aussi instable qui fait que chaque année, nous devons nous poser la question de savoir si nous aurons suffisamment de fonds.

Depuis mai 2017, nous avons le niveau minimum de soutien du secrétariat indépendant du GAC, ce qui nous pousse à nous demander aussi si cela est raisonnable au point de vue économique pour une entreprise qui fournit ce type de services de secrétariat.

Voilà donc les questions qui feraient que nous établissions un petit groupe de travail de pays qui s'intéresseraient à l'analyse de cette question et qui pourraient présenter au GAC des options pour pouvoir agir. Et ce serait intéressant si cela pouvait être présenté pour la réunion de Panama parce que les décisions devraient être prises pendant la seconde moitié de l'année afin d'éviter une situation problématique en ce qui concerne les dates butoirs. Il se peut que la décision prise de la

sorte nous permettrait de disposer de suffisamment de temps pour voir comment nous pouvons continuer à nous servir des services de secrétariat à partir du mois de janvier 2019.

Je m'arrête ici et je vous remercie de m'avoir cédé la parole.

MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup, Jorge, de ce résumé, de cette présentation et d'avoir présenté la situation. Nous sommes tous, donc, au courant. Le Japon a offert de manière très généreuse son financement pour le secrétariat indépendant pendant la réunion qui se tiendra au Japon. Donc il y a eu de la créativité pour l'obtention du financement. Donc je remercie le Japon. Tom, est-ce que vous voulez parler de ce thème ?

TOM DALE :

Nous avons rencontré, comme Jorge l'a dit, pour fournir nos services au GAC au niveau actuel, la compagnie. Bien sûr, la société s'engage à respecter ce contrat et nous le faisons avec beaucoup de plaisir et nous allons continuer à le faire jusqu'à la fin du mois de janvier 2019, à cette condition près que nous puissions vérifier régulièrement que nous disposons du financement. Comme Jorge l'a dit, il y a dans le contrat un processus pour faire cette vérification.

En tant que société, nous analysons la possibilité, la faisabilité économique et commerciale de continuer ce contrat au-delà du mois de janvier 2019 pour continuer à proposer ce niveau de services. Cela fera l'objet d'une discussion avec la présidente et les donateurs du GAC. C'est quelque chose que nous devrions inscrire pour que ce soit enregistré.

MANAL ISMAIL :

Merci Tom. Des commentaires ? Nous voulons, donc, pendant cette séance vous faire savoir comment ce secrétariat est établi, quelle est la situation actuelle. Nous voulons que les nouveaux représentants du GAC soient au courant de ceci et qu'ils sachent où nous en sommes. Nous espérons que vous pourrez nous orienter et que vous nous présentiez des idées pour maintenir ce secrétariat sur le long terme et si c'était possible, que d'autres pays puissent contribuer pour que cette contribution soit mieux répartie. Bien sûr, nous ne nous attendons pas à ce que l'on contribue de manière significativement plus réduite. Nous pouvons créer un petit groupe de travail, comme Jorge l'a dit, pour analyser cette question. Mais nous attendons vos idées et vos suggestions à cet égard puisque vous pourriez nous dire pour aider ce groupe de travail et pour nous aider, nous, à trouver un modèle durable à long terme. Est-ce que vous avez des questions ou des remarques avant de conclure ? Bien.

collègues ici sur la nécessité d’avoir un secrétariat indépendant. Donc je remercie le support qui nous est offert par l’ICANN. Mais ce que nous avons ici, nous avons besoin d’un secrétariat totalement indépendant et je remercie l’énorme travail qui est fait par Tom. Mais il faut se rendre compte que si on avait plus de moyens, on pourrait faciliter énormément le travail des membres du GAC. Je représentant un petit pays. Donc pour nous, c’est difficile d’avoir beaucoup de ressources à disposition de l’analyse des nombreux documents. Et grâce à Tom, nous avons des facilités pour pouvoir prendre connaissance des documents. Mais il y aurait moyen de faire beaucoup plus de choses. Et donc je demande vraiment une solidarité à l’ensemble des pays qui sont présents ci pour qu’on trouve une situation durable dans le financement de ce secrétariat parce que c’est extrêmement important de rester indépendant, mais aussi d’avoir le soutien nécessaire pour émettre des avis de qualité. Merci.

MANAL ISMAIL : Merci la Belgique et merci de votre contribution.

KENYA : Merci madame la Présidente. C’est Vincent du Kenya. Je voudrais en premier lieu remercier Tom du travail qu’il fait et le

travail fait par l'équipe ainsi que l'équipe précédente. Ils ont fait un travail vraiment excellent.

Je veux aussi remercier les pays qui ont financé ce secrétariat indépendant du GAC pendant ces dernières années. Comme le Kenya l'a mentionné lors de la réunion de l'ICANN à Johannesburg, nous essayons de trouver du financement de la part de notre gouvernement mais nous avons besoin de quelque chose de plus structuré. C'est assez difficile. Voilà ce que le GAC a fait, voilà la structure sur laquelle nous nous appuyons. Nous allons en parler avec d'autres pays pour voir comment ils ont géré la question au niveau national. Mais ce serait très utile pour nous d'avoir un cadre pour le financement. Bien sûr, ce serait une très bonne idée que de disposer d'un groupe de travail qui analyse cela pour pouvoir ensuite parler des résultats finaux de la proposition qui sera finalement présentée.

Deuxièmement, ce qui est important pour l'ACIG et que l'ACIG doit dire, si un seul employé à plein temps suffit ou pas et quel serait le secrétariat idéal pour pouvoir mener à bien toutes les tâches nécessaires.

Enfin, en tant que GAC, en tant que conseil consultatif gouvernemental, nous devrions nous demander quelles seraient les implications du soutien de l'ICANN à ce secrétariat de l'ICANN. Il faudrait qu'il soit tout à fait indépendant par rapport

au GAC. C'est ce à quoi il faut réfléchir, que se passe-t-il si c'est l'ICANN qui finance ce secrétariat ? Merci.

MANAL ISMAIL :

Merci de ce que vous avez dit et merci d'avoir tenu compte de la notion des contributions. Bien sûr, nous allons faire de notre mieux pour vous aider dans votre processus. Nous vous remercions d'avoir proposé votre soutien avec un groupe de travail réduit. Si j'ai bien compris la question que vous avez posée, vous vous demandez pourquoi l'ICANN ne pourrait pas financer ce secrétariat indépendant.

KENYA :

Le secrétariat serait toujours indépendant mais est-ce que l'ICANN pourrait financer ce secrétariat ? Parce que le problème qui se pose là est le problème de la durabilité. Il faudrait s'assurer que nous disposions de ces services de secrétariat. Est-ce que cela pourrait être financé par l'ICANN ? Ce serait un secrétariat indépendant. Je crois que nous devrions essayer de trouver comment se font les choses, comme c'est le cas pour les boursiers par exemple, parce que tous les membres du GAC en bénéficieraient. Il y a beaucoup d'information dans tous les processus de l'ICANN. Nous avons besoin du secrétariat mais ce que nous nous demandons ici, c'est la question du financement.

MANAL ISMAIL : La Norvège.

NORVÈGE : Merci de votre question. Le financement et la manière de payer le secrétariat a fait l'objet d'un long débat pendant des années. Moi, ce que je suggèrerais, c'est que ce que vous posez en tant que question sur le modèle et sur ce qui a été fait par le passé sur cette question de la dépendance ou de l'indépendance, ce serait une question à soulever dans ce groupe de travail pour lequel vous vous êtes proposé comme bénévole. Et bien sûr, le résultat sera présenté à tous les membres du GAC. Parce qu'à vrai dire, c'est une vraie longue discussion qui se tient depuis des années. Il y a, donc, des documents historiques concernant ces discussions que nous pouvons vous présenter parce que nous pouvons les prendre dans les archives, pour que vous voyiez la transcription des discussions de tous les membres du GAC pour que cela soit plus efficace. Je crois que cela devrait être fait dans le cadre d'un groupe de travail, comme vous l'avez suggéré. Merci.

MANAL ISMAIL : Merci la Norvège. Il est tard. Nous n'essayons pas de trouver des solutions concrètes dans ce cas particulier. Nous essayons de

soulever la question devant vous tous pour que vous l’analysiez. Et le groupe de travail ou le groupe d’action, enfin, pourrait faciliter une solution ou proposer des alternatives. Y a-t-il d’autres commentaires ? Le Japon ?

JAPON :

Merci madame la Présidente. Je représente le gouvernement du Japon. En premier lieu, je présente mes excuses parce que mon anglais n’est pas bon et il se peut que je dise quelque chose qui n’est pas tout à fait correct.

Mais le gouvernement japonais, comme une partie de la représentation pour l’ICANN64 qui se tiendra à Kobe au Japon, nous allons donner quelques 10 millions de yen japonais, ce qui représente quelque 75 000 euros pour le budget du secrétariat indépendant pour la 64^{ème} réunion de l’ICANN. Il est difficile cependant pour le gouvernement japonais de faire une donation annuelle pour le budget de ce secrétariat indépendant. Et il y a deux raisons pour cela.

La première raison est la suivante. Le GAC n’est pas une organisation résultante d’un traité. Il n’y a pas de schéma pour faire une donation suivant la loi comptable en vigueur au Japon. Deuxièmement, le protocole japonais pour les achats publics dit qu’il faut qu’il y ait un appel d’offre public. Donc le gouvernement japonais ne peut pas demander à un secrétariat

ou à une entreprise en particulier d’agir en tant que secrétariat en accord avec d’autres gouvernements.

C’est pourquoi nous avons établi, pour la 64^{ème} réunion de l’ICANN, nous avons établi un fonds avec le secteur privé en tant que pays hôte. Il s’agira presque de 75 000 euros et le fonds sera donné au secrétariat indépendant comme une partie de cette contribution du gouvernement japonais. Cette méthode permettra au gouvernement, même s’il a des difficultés, de faire sa contribution pour le secrétariat indépendant. En tant que pays hôte de la 64^{ème} réunion de l’ICANN, nous avons la possibilité de contribuer cette année et il se peut que les gouvernements hôtes des trois réunions annuelles puissent contribuer dans le budget comme notre pays le fait pour la réunion.

Cette contribution représente la moitié ou un quart du montant nécessaire pour mener à bien la réunion. Le coût des services du secrétariat indépendant n’est pas trop élevé. Merci.

MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup le Japon et merci des efforts et d’avoir trouvé une modalité très créative pour contribuer au financement du secrétariat indépendant. Comme je l’ai dit auparavant, il s’agit d’un exemple de modalité créative pour que nous puissions faire

des apports. Et bien sûr, c'est quelque chose de particulier à chacun des gouvernements. Alors je vous en remercie vraiment.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ? Merci, donc, d'avoir écouté, merci d'avoir analysé ce thème, merci d'être resté aussi tard que cela. Nous allons donc clôturer les délibérations sur le secrétariat indépendant.

Nous n'avons pas de réunion du GAC ici. Pardon, oui, si, nous en avons une qui se fait avec le groupe des parties prenantes non-commerciales à 8:30 du matin dans cette même salle. Il y aura ensuite la cérémonie d'ouverture et d'autres débats intercommunautaires.

Je voulais donc vous rappeler que le GAC co-organise une séance sur le RGPD demain. Je crois que c'est quelque chose de très important pour nous tous. Nous avons besoin d'y participer. Nous avons envoyé un courriel avec la liste des thèmes, avec la liste des orateurs et le seul orateur vient du groupe de travail sur la sécurité publique du GAC. Il y aura un représentant, le coprésident du PSWG, le groupe de travail sur la sécurité publique, pendant le débat de demain. J'espère que vous pourrez tous participer à cette séance.

Je vous remercie, nous nous revoyons demain à 8:30 du matin dans cette même salle. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]